



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Propyzaflash

#### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      Propyzaflash

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Herbicide

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur**                      Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 info@barclay.ie  
 +353 1 822 46 78

**Fabricant**                         Barclay Chemicals Manufacturing Ltd.  
 Damastown Industrial Park  
 Damastown Way  
 Mulhuddart  
 Dublin 15  
 +353 1 811 29 00  
 info@barclay.ie  
 +353 1 822 46 78

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        +353 86 385 77 69

Numéro d'appel d'urgence  
 national                              Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59  
 Antigifcentrum, België Tel: 070 245 245  
 Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245  
 VergiftungsZentrum, Belgien Tel: 070 245 245

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification

Dangers physiques                Non classé.

Dangers pour la santé  
 humaine                              Carc. 2 - H351

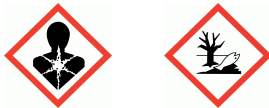
Dangers pour l'environnement   Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE)      Carc. Cat. 3 R40. N; R51/53  
 ou (1999/45/CE)

## Propyzaflash

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger



#### Mention d'avertissement

Attention

#### Mentions de danger

H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations nationales.

#### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

#### Contient

propyzamide (ISO)

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>propyzamide (ISO)</b>	<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 23950-58-5	Numéro CE: 245-951-4
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>
Carc. 2 - H351	Carc. Cat. 3 R40. N; R50/53
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### SECTION 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Inhalation

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.

##### Ingestion

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

##### Contact cutané

Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

## Propyzaflash

**Contact oculaire** Enlever la personne touchée de la source de contamination. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Information générale** Traiter en fonction des symptômes.

**Inhalation** Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

**Ingestion** Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.

**Contact cutané** Peut être légèrement irritant pour la peau.

**Contact oculaire** Peut être légèrement irritant pour les yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Aucun connu.

**Produits de combustion dangereux** Aucun connu.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée. En cas de risque de pollution des eaux, informer les autorités compétentes. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un appareil de protection respiratoire à adduction d'air, des gants et des lunettes de protection.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Le Responsable Environnement doit être informé de tout déversement majeur.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

## Propyzaflash

**Méthodes de nettoyage** Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Recueillir le produit répandu. Mettre les déchets dans des conteneurs scellés et étiquetés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Éviter le contact avec les yeux. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



**Protection des yeux/du visage** Porter un équipement de protection des yeux.

**Protection des mains** Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile.

**Mesures d'hygiène** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé. Prévoir une fontaine oculaire. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide opaque.
<b>Couleur</b>	Blanc/blanc cassé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 6.5-7.5
<b>Point d'éclair</b>	> 85°C (Vase clos Pensky Martins).
<b>Densité relative</b>	~ 1.167
<b>Solubilité(s)</b>	Dispersible dans l'eau.
<b>Propriétés explosives</b>	Le produit ne contient pas de groupe chimique associé à des propriétés explosives.
<b>Propriétés comburantes</b>	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

## Propyzaflash

### 9.2. Autres informations

#### SECTION 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

##### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.

##### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter le gel. Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

##### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun connu.

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

#### SECTION 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

###### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.

#### SECTION 12: Informations écologiques

##### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: >100 mg/l,

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: >67 mg/l, Daphnia magna

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: 3.2 mg/l, algues

##### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

##### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

##### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau et sédimentera dans les hydrosystèmes.

##### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

## Propyzaflash

### 12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Inconnu.

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3082

N° ONU (IMDG) 3082

N° ONU (ICAO) 3082

N° ONU (ADN) 3082

#### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

Nom d'expédition (IMDG) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

Nom d'expédition (ICAO) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

Nom d'expédition (ADN) ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS propyzamide (ISO))

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Code de classement ADR/RID M6

Etiquette ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

Classe ADN 9

Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (IATA) III

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

## Propyzaflash

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-F

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes  
d'intervention d'urgence •3Z

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 90

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC Non applicable.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucun Scénario d'Exposition n'a été élaboré puisqu'un CSR n'était pas requis pour l'enregistrement.

### Inventaires

ICPE CODES (FRANCE) 4511

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision 22/06/2015

Révision 1

Numéro de FDS 5094

**Phrases de risque dans leur intégralité** R40 Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes.  
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## Propyzaflash

**Mentions de danger dans leur intégralité** H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.